



Risques et responsabilités du maître d'ouvrage (construction ou réhabilitation)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Identifier les risques encourus par le maître d'ouvrage lors d'opération de construction ou de réhabilitation.
- ▶ Mettre en place des mesures de contrôles visant à prévenir les risques.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Chargé(s) d'opérations
Responsables de projets

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

TARIF

Nous consulter

INTERVENANT

Formateur expert en patrimoine et
développement immobilier

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Les différents types de risques encourus par le maître d'ouvrage

Avant et/ou après réception : risques et responsabilités

Rôles et responsabilités des acteurs de la construction

Assurances : garanties obligatoires et/ou facultatives

Les risques avant réception :

- ▶ Définition des différents risques
- ▶ Les risques liés à certains ouvrages particuliers (électricité, gaz, VRD)
- ▶ La responsabilité du maître d'ouvrage sur le fondement des troubles anormaux de voisinage et les recours possibles
- ▶ Les couvertures d'assurance avant réception

La gestion des risques du maître d'ouvrage par rapport aux obligations légales

- ▶ La garantie de paiement de l'entrepreneur
- ▶ Le travail illégal

Sous-traitance : 1er rang, 2ème rang...

- ▶ Vérifications à effectuer en cas de sous-traitance
- ▶ Les documents à exiger du sous-traitant
- ▶ La responsabilité du sous-traitant
- ▶ Les assurances des sous-traitants

Les risques liés à la présence d'un sous-traitant irrégulier

Les risques liés au sous-traitant impayé

- ▶ La responsabilité du maître d'ouvrage : délégation/garantie
- ▶ Défaillance de l'entreprise principale : le risque du double paiement



Risques et responsabilités du maître d'ouvrage (construction et réhabilitation)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

2. La réception de travaux

Accepter et prononcer la réception de travaux

- ▶ Les différentes formes de réception de travaux
- ▶ Les conséquences de la réception ou du refus de la réception
- ▶ Levée de réserves : gestion et contrôle

Après réception : quelles garanties mettre en œuvre ? Garantie de parfait achèvement : application et vérification

- ▶ Ce que comprend la garantie de parfait achèvement
- ▶ Quand et comment la déclencher

3. Les garanties biennales et décennales

Description des différentes garanties

- ▶ Quels sont les travaux concernés ?
- ▶ Définition d'un « ouvrage »
- ▶ Les équipements dissociables ou indissociables

Désordres couverts ou non couverts par les garanties biennales et décennales

- ▶ Solidité de l'ouvrage
- ▶ La notion d'impropriété à la destination
- ▶ La responsabilité de droit commun, actions menées par les tiers...

L'assurance

- ▶ Les ouvrages soumis à l'assurance obligatoire
- ▶ Les garanties facultatives : contenu et condition de mise en œuvre

4. Mettre en œuvre les assurances et réparer le dommage

Les différents points de départ des garanties

Comment procéder à la mise en œuvre des garanties

Le règlement de sinistre « dommages-ouvrage »

- ▶ La déclaration du sinistre
- ▶ La procédure d'expertise
- ▶ Le règlement indemnitaire

PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations
Responsables de projets

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en patrimoine et développement
immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03